**Conseil d’évaluation des juges de paix**  **DANS L’AFFAIRE D’UNE AUDIENCE EN VERTU DE L'ARTICLE 11.1 DE LA *LOI SUR LES JUGES DE PAIX*, L.R.O. 1990, ch. J.4, DANS SA VERSION MODIFIÉE,**

**En ce qui concerne une plainte au sujet de la conduite du  
juge de paix Paul Welsh**

Devant : L’honorable juge Neil Kozloff, président

La juge de paix Kristine Diaz, membre juge de paix

Mme Jenny Gumbs, membre du public

**ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION**

**Avocats :**

Me Scott Fenton Me Eugene Bhattacharya

Avocat chargé de la présentation Avocat du juge de paix

**ORDONNANCE**

1. À la demande de l’avocat chargé de la présentation et sur consentement de l’avocat du juge de paix, notre comité d’audition ordonne d’interdire la publication de renseignements susceptibles de révéler les noms d’individus mêlés à l’instance judiciaire de laquelle la plainte en question découle, y compris les individus mentionnés aux paragraphes ci-dessous et la personne désignée par D.M.
2. Cette ordonnance de non-publication inclut les noms des défendeurs mentionnés aux paragraphes 6 à 16 de l’Avis d’audience modifié, à savoir A.I., J.M.W et M.P.
3. Dans la mesure où les noms des individus susmentionnés apparaissent dans des documents déposés par les avocats, ces noms et tout renseignement susceptible d’identifier ces personnes ne seront pas publiés.

Fait dans la ville de Toronto, dans la province de l’Ontario, le 28 novembre 2018.

COMITÉ D’AUDITION :

L’honorable juge Neil Kozloff, président

La juge de paix Kristine Diaz

Mme Jenny Gumbs, membre du public